



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 9 juillet 2007

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 10/07/2007

D - 20070383

Reçu en Préfecture le :
CERTIFIE EXACT,

Aujourd'hui Lundi 9 juillet Deux mil sept, à quinze heures,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire de Bordeaux

Etaient Présents :

M. Hugues MARTIN, M. Didier CAZABONNE, M. Michel DUCHENE, Mme Véronique FAYET, M. Jean-Paul JAUFFRET, M. Jean-Charles BRON, Mme Françoise BRUNET, M. Dominique DUCASSOU, M. Stéphane DELAUX, Mme Carole JORDA-DEDIEU, M. Jean-Marc GAUZERE, M. Claude BOCCHIO, Mme Elisabeth VIGNÉ, M. Joël QUANCARD, Mme Muriel PARCELIER, M. Jean-Michel GAUTÉ, M. Henri PONS, Mme Anne WALRYCK, M. Pierre LOTHAIRE, M. Jean-Louis DAVID, Mme Anne-Marie CAZALET, M. Alain MOGA, M. Bruno CANOVAS, Mme Françoise PUJO, M. Jacques VALADE (*présent jusqu'à 15 h 30*), Mme Ana De OLIVEIRA-POMMET, M. Patrick SIMON, Mme Anne CASTANET, M. Charles CAZENAVE, Mme Marie-Christine GUITER-ROCHE, M. Alexis BANAYAN, Mme Eliane BON, Mme Chantal BOURRAGUÉ, Mme Mireille BRACQ, Mme Nadine MAU, Mme Françoise MASSIE, M. Jean-Didier BANNEL, M. Alain PETIT, Mme Christine CHARRAS, Mme Marie-Claude CARLE DE LA FAILLE, Mme Elisabeth TOUTON, Mme Sonia DUBOURG-LAVROFF, Mme Laurence DESSERTINE, M. Jean MERCHERZ, M. Guillaume HÉNIN, Mme Martine MOULIN-BOUDARD, Mme Chrystèle PALVADEAU, M. Daniel JAULT, Mme Michèle DELAUNAY, M. Jacques RESPAUD, Mme Martine DIEZ, Mme Brigitte NABET, M. Vincent MAURIN, M. Matthieu ROUVEYRE, M. Pierre HURMIC,

Excusés :

Mme Michelle DARCHE, Mme Claude MELLIER, Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO, M. Jacques COLOMBIER,

***Equipements sportifs. Modification des tarifs d'utilisation.
Avis. Autorisation.***

M. Joël QUANCARD, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Chaque année, les tarifs d'utilisation des équipements sportifs municipaux sont soumis à votre approbation.

Pour la saison 2007/2008, nous soumettons donc à votre agrément l'application des dispositions ci-après concernant les équipements gérés directement par la Ville de Bordeaux. Les principaux tarifs sont augmentés d'environ 2,50 %.

STADES ET SALLES DE SPORTS

I - Manifestations à entrées payantes

1°/ Lorsqu'elles sont organisées par les Associations et Clubs Bordelais, la location est constituée par un prélèvement égal à 2% de la recette déduction faite des taxes.

2°/ Lorsqu'elles sont organisées par d'autres instances (Associations ou Clubs non Bordelais, Fédérations, Liges et Comités) ; la location est constituée par un prélèvement égal à 4% de la recette, déduction faite des taxes.

3°/ Lorsqu'il s'agit de stages, la redevance fixée actuellement à 295 euros par journée est portée à 300 euros.

II – Location de matériel

	Tarif Actuel	Nouveau tarif
Ring de boxe	170 €	175 €

PISCINES

I – Compétitions sportives

1°/ Lorsqu'elles sont organisées par les Clubs Bordelais, l'USEP, l'UNSS, l'UGSEL : gratuité lors des manifestations sans entrée payante et, dans le cas contraire, la location fixée à 2% de la recette spectateurs, déduction faite des taxes.

2°/ Lorsqu'elles sont organisées par d'autres instances (Fédération, Liges, Comités, Associations et Clubs non Bordelais...) : location suivant tarifs ci-dessous.

Bassin de 50 M		
Par demi-journée	Actuels	Nouveaux tarifs
Sans chrono électronique	110 €	115 €
Avec chrono électronique	210 €	215 €

Bassin de 25 M		
Par demi-journée	Actuels	Nouveaux tarifs
Sans chrono électronique	65 €	67 €
Avec chrono électronique	170 €	175 €

En cas d'entrées payantes, ce tarif sera augmenté d'un prélèvement de 4% sur la recette spectateurs déduction faite des taxes.

Pour les compétitions à la Piscine Judaique, ne nécessitant pas la fermeture totale des bassins, la redevance sera calculée au prorata de la surface utilisée, en prenant pour base les tarifs ci-dessus.

II – Autres utilisations

1°/ Stages sportifs organisés par les Comités

Propositions tarifs (ligne d'eau à l'heure)		
	Actuels	Nouveaux tarifs
Bassin de 50 m	15 €	15,50 €
Bassin de 25 m	8,50 €	8,70 €

2°/ Stages et examens organisés par les Associations ou Clubs non Bordelais, FMNS, FMNS, DFCI, ARMEE... : Paiement du droit d'entrée pour les participants et application du tarif forfaitaire suivant :

Propositions tarifs (ligne d'eau à l'heure)		
	Actuels	Nouveaux tarifs
Bassin de 50 m	22 €	22,50 €
Bassin de 25 m	11 €	11,50 €

3°/ Stages, examens organisés par des Associations ou Clubs Bordelais : gratuité

4°/ Entraînements des Clubs :

Entrée gratuite sauf pour la plongée sous-marine (application du tarif entrée par plongeur.

Tarif actuel : 1,20€

Nouveau tarif : 1,25 €

III – Utilisation par les scolaires

1°/ Gratuité pour l'ensemble des établissements bordelais d'enseignement public et privé sous contrat d'association.

2°/ Autres établissements : tarif par élève

Tarif actuel : 1,20 €

Nouveau tarif : 1,25 €

IV – Autres tarifs

	Propositions Hors Bordeaux		Propositions Résidents Bordelais	
	Tarifs actuels	Nouveaux tarifs	Tarifs actuels	Nouveaux tarifs
ENTREE PLEIN TARIFS				
Entée unique	4 €	4,10 €	2,85 €	2,95 €
Abonnement 10 entrées, (Public et séances d'aquagym organisées par les Clubs, Comités d'Entreprise)	29 €	30 €	19 €	19,50 €
TARIF REDUIT				
- Jeunes jusqu'à 25 ans - Etudiants sur présentation de la Carte Etudiants - Hancapés sur présentation de la carte d'invalidité - Rmistes, chômeurs sur présentation de justificatif				
Entrée unique	2,90 €	3,00 €	1,70 €	1,75 €
Abonnement 10 entrées	21 €	21,50 €	14 €	14,50 €
LEÇONS DE NATATION				
Leçon unique	9,10 €	9,30 €	6,20 €	6,40 €
Abonnement 10 leçons	76 €	78 €	54 €	55,50 €
ACTIVITE AQUAGYM				
Séance unique	10,80 €	11,00 €	8 €	8,20 €
Abonnement 10 séances	99,50 €	102 €	72 €	74 €
ACTIVITES 3/6 ANS				
Séance unique	10,30 €	10,50 €	7,20 €	7,40 €
Abonnement 10 séances	96,50 €	99 €	67 €	69 €

Je vous demande donc Mesdames, Messieurs, de bien vouloir approuver les différentes dispositions tarifaires ci-dessus et d'autoriser Monsieur le Maire à les appliquer à partir du 1^{er} septembre 2007.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 9 juillet 2007

P/EXPEDITION CONFORME,

M. Joël QUANCARD
Adjoint au Maire